

Réf.	2025	06
------	------	----

Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
28/03/2025	09/04/2025	19	14	19

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril à 19h00, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle Georges Blanc de la mairie de Fontenay-lès-Briis, 1 place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DEGIVRY, Maire.

OBJET : ORGANISATION D'UN SEJOUR A BRUXELLES POUR LA PROMOTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) – FIXATION DU TARIF

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT),
VU les crédits inscrits au budget communal pour l'année,
VU les propositions d'activités soumises aux jeunes dans le cadre de leur séjour à Bruxelles,
CONSIDERANT la nécessité de fixer la participation financière des familles à 150 € par jeune

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **adopte à l'unanimité**

APPROUVE l'organisation du séjour itinérant à Bruxelles du 7 au 10 juillet pour 16 jeunes.
FIXE la participation financière des familles à 150 € par jeune, le solde étant pris en charge par la commune.
AUTORISE le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.
D'INSCRIRE les crédits correspondants au budget communal.

Le Maire,



La secrétaire de séance

Mairie de Fontenay les Briis, 1 Place de la Mairie, 91640 Fontenay les Briis

Tél: 01 64 90 70 74 **Email :** dgs@ mairie.fontenay-les-briis.fr

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20250408-DEL_2025-06-DE
Site de 219102431-20250408-DEL_2025-06-DE
Site de 219102431-20250408-DEL_2025-06-DE